

## RECEVOIR LE DIAGNOSTIC

Recevoir le diagnostic est une étape importante. En effet, celui-ci vous permettra de répondre à certaines questions et pourra également favoriser une meilleure compréhension de votre enfant, de déterminer les actions qui pourront l'aider à se développer et s'épanouir.

Il n'existe pas de formule « toute faite » car l'autisme fait partie d'un spectre. Autrement dit, il y a autant d'autisme que d'autistes.

## ET APRÈS ?

La convention diagnostic se termine lors de la remise de diagnostic. Ensuite, vous pouvez compter sur nous car une nouvelle convention peut être ouverte : la convention de coordination.

Celle-ci peut être mise en place sur demande et est valable pour une durée de 60 mois ou 70 forfaits (renouvelable une fois). Elle peut s'appliquer jusqu'à la veille des 19 ans de l'enfant.

Vous trouverez de plus amples informations dans cette brochure sur les rôles de cette convention.



© CHU UCL NAMUR | E.R. : B. Libert, Direction générale | Av. Dr G. Thérassé, 1 - 5530 Yvoir | BE 0641733885 - RPM Namur

01/2024 | com-309-01

## INFOS

**CEAN**  
(Centre Evaluation  
Autisme Namur)

Site de Saint-Jean de Dieu  
(Sainte-Elisabeth)

Rue Louis Loiseau, 39a - 5000 Namur

✦ +32 81 70 88 74  
✦ info.cean@chuuclnamur.uclouvain.be

CENTRE DE RÉFÉRENCE AUTISME  
CONVENTIONNÉ PAR L'AVIQ



chuclnamur.be



**CHU**  
UCL  
NAMUR

chuclnamur.be

**CEAN**  
(Centre Evaluation  
Autisme Namur)

## LA CONVENTION DE COORDINATION

📍 Saint-Jean de Dieu  
(Sainte-Elisabeth)



## ACCEPTATION DU DIAGNOSTIC (FAMILLE ET FRATRIE)

---

Accepter le diagnostic peut parfois être un long chemin. A travers la coordination, nous pouvons vous outiller pour vous aider à vous adapter à cette nouvelle, à faire face aux difficultés de votre enfant à la lumière du diagnostic récemment posé afin d'améliorer la qualité de vie de tous.

Si une fratrie est présente, nous pouvons également vous accompagner dans l'explication du diagnostic à chacun pour une meilleure compréhension.

La coordination est également présente pour l'écoute de vos besoins et questionnements.

## ETABLISSEMENT D'UN PLAN D'INTERVENTION ADAPTÉ ET SUPERVISION POUR SA MISE EN OEUVRE

---

Sur base du diagnostic et des bilans fonctionnels établis, la coordination de réseau est présente pour la mise en place et le suivi d'un plan d'intervention multidisciplinaire.

### Qu'est ce que c'est ?

C'est la mobilisation du réseau (enfant, parents, école, professionnels,...) autour de l'enfant diagnostiqué pour l'aider dans ses particularités et ses difficultés.

Nous restons donc disponibles sur le long terme pour la mobilisation des professionnels compétents, l'évaluation des prises en charge, les réunions scolaires,... en fonction de l'évolution des besoins de l'enfant.

## RÉÉVALUATION SI NÉCESSAIRE

---

On parle de troubles du spectre de l'autisme (TSA) car les caractéristiques sont très variables d'un individu à l'autre et pour le même individu au fil des périodes de sa vie. Si le diagnostic a été fait jeune, il se peut qu'une évolution plus ou moins importante mette en évidence le besoin de réévaluer.

L'équipe pluridisciplinaire reprend alors le relais pour organiser les bilans de réévaluation nécessaires.

## SENSIBILISATION SOCIALE À L'AUTISME

---

Bien que nous entendions parler de plus en plus de l'autisme, il est parfois difficile de dénouer le vrai du faux ou encore de comprendre ce qui se cache derrière ce mot.

La coordination de réseau peut alors se charger d'aider à la compréhension de l'autisme, les conséquences du diagnostic, les différents accompagnements ou les ajustements à mettre en place, et ce, tant dans le cercle familial, scolaire, qu'institutionnel,...

Bien qu'un diagnostic ait été posé dans un centre, la coordination peut se faire dans un autre centre.